



Annexe 1: Fiche d'emploi

"Cadre Supérieur en Informatique"

I -DIPLOME ET FORMATION :

Diplôme d'ingénieur d'Etat ou ingénieur d'application en informatique (Système d'information, sécurité ou réseaux informatiques) ou équivalents.

II- EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- ✦ Pour l'ingénieur d'Etat en informatique, avoir une expérience en informatique est souhaitable.
- ✦ Pour l'ingénieur d'application, une expérience en informatique suffisante pour lui permettre d'être classé à l'échelle 20 des agences urbaines.

III - COMPETENCES REQUISES :

- ✦ Maitrise de la gestion du parc Informatique et technique ;
- ✦ Maitrise de la gestion des systèmes d'information ;
- ✦ Maitrise des systèmes de gestion des bases de données ;
- ✦ Connaissances des langages de programmation des réseaux et de la sécurité informatique.

IV-QUALITES PERSONNELLES :

- ✦ Dynamique, motivé et sérieux ;
- ✦ Avoir un esprit d'initiative ;
- ✦ Avoir une vision prospective ;
- ✦ Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- ✦ Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail.

V- DESCRIPTION DU POSTE :

Le titulaire du poste doit :

- ✦ Maitriser la cartographie du système d'information de l'A.U.E.J.-S.B. ;
- ✦ Maitriser le système de gestion de base de données ;
- ✦ Travailler par les langages de programmation des réseaux et de la sécurité informatique ;
- ✦ Réceptionner les prestations en relation avec le Service Informatique.

